



TEUR'T RUN TRIP 2021



Vous aviez entendu parler du Teur'T Run Trip 2019, la première sortie longue en relais organisée entre Teurthéville-Hague et le Mont St Michel sur 186 kms ?

Eh bien, fort de cette expérience et vu l'enthousiasme général, nous renouvelons cette épreuve mais cette fois entre Barfleur et Deauville sur 190 kms

Comme la première fois, il n'y aura aucune notion de course, juste le plaisir de réussir ce défi ensemble et de profiter d'un bon buffet à l'arrivée.

Les coureurs seront répartis par nos soins par groupe de 4 à 6 afin que cette sortie soit accessible à tout le monde.

Les étapes seront au nombre de 23 comprises entre moins de 6 à plus de 13 kms.

La sortie se déroulera à partir de 16h00 le 12 juin 2021 jusqu'à environ 11h00 le 13 juin 2021 non-stop. Le tracé est uniquement sur route.

Les inscriptions sont donc ouvertes dès aujourd'hui et la participation est fixée à **60€** par coureur. Ce tarif comprend :

- Les couts inhérents aux véhicules
- Transport de Teurthéville-Hague au lieu de départ (Barfleur)
- Repas rapide du soir durant la course
- Petit-déjeuner pour reprendre des forces avant la dernière ligne droite
- Repas du lendemain midi (sous forme de buffet)
- Ravitaillement durant la course
- Transport du lieu d'arrivée (Deauville) à Teurthéville-Hague
- Une bonne dose de joie et de bonne humeur et probablement quelques courbatures offertes
- Et bien sûr ... un t-shirt et une belle médaille



TEUR'T RUN TRIP 2021



DEROULEMENT DE LA COURSE

La course est accessible à tous : coureurs expérimentés ou novices, les organisateurs construiront les équipes suivant le niveau de chacun et la distance globale maximum souhaitée par chaque relayeur. Les relayeurs auront ensuite des étapes pré-définies afin que l'équipe accomplisse ensemble plus de 190 kms.

Lorsqu'un relayeur court, l'équipe se rend au prochain point relais en van ou en voiture pour l'attendre et l'encourager. Un road book sera fourni avec un point GPS pour chaque point relais

Une course unique pour échanger et souder cette belle équipe. Un road trip sur 2 jours et une nuit qui marquera les esprits pour la vie !

Pour participer, il te faut impérativement :

	Matériel Obligatoire	Règles à respecter
<i>Coureurs</i>	<ul style="list-style-type: none">• 1 gilet de sécurité• 1 lampe frontale• 1 téléphone portable• Une dose de bonne humeur	<ul style="list-style-type: none">• Respect du code de la route• Respect de l'environnement
<i>Véhicules</i>	<ul style="list-style-type: none">• 1 gilet de sécurité par personne• 1 lampe frontale• 2 titulaires du permis de conduire• 1 téléphone portable	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Respect du code de la route<input type="checkbox"/> Ne pas suivre le coureur

Nous te fournissons :

- Un ravitaillement simple par personne pendant la course (repas du soir et petit déjeuner)
- Un buffet à l'arrivée pour toutes les équipes
- Des photos et des vidéos de l'événement



REGLEMENT

ARTICLE 1 – ORGANISATION

La 2^{de} édition du Teur'T Run Trip se déroulera les 12 et 13 juin 2021 par l'association Teur'T Run situé à Teurthéville-Hague

Cet événement à destination du grand public propose à ses participants de vivre une expérience unique sur 2 jours et 1 nuit entre Barfleur et Deauville. Il consiste en un relais de course à pied qui réunit des équipes de maximum 6 coureurs sur une distance d'environ 190 kms.

Le Teur'T Run Trip n'est pas une course et peut plutôt être considéré comme une très longue sortie en relais.

ARTICLE 2 – PARCOURS

Teur'T Run Trip se déroulera sur une distance d'environ 190 kms entre Barfleur et Deauville.

Le tracé de l'épreuve est fourni en annexe de ce document.

Les départs seront personnalisés par l'Organisateur pour chaque équipe en fonction des allures des participants. Chaque concurrent devra être prêt pour son relais.

ARTICLE 3 – INSCRIPTIONS

Teur'T Run Trip est ouvert à tous les participants nés avant le 12 juin 2003.

Toute personne s'engageant sur la course devra participer en étant bien entraînée et en bonne santé. Il est ainsi fortement recommandé à chaque participant de faire un bilan médical et de demander l'avis d'un médecin avant de prendre le départ.

Les participants sont inscrits selon l'ordre de réception des paiements. Cependant le nombre maximum de coureurs est fixé à **20** par l'organisation. Une fois ce maximum atteint, les inscriptions ne seront plus prises en considération.

Dans l'hypothèse où une équipe souhaite être accompagnée par un tiers (par exemple un conducteur), cette personne n'est pas considérée par ce règlement comme un participant. Le capitaine s'engage néanmoins à déclarer la présence de toute personne accompagnant l'équipe pour des besoins de sécurité.

Les inscriptions s'effectuent uniquement en remplissant le formulaire en annexe.

Les participants peuvent s'inscrire à compter du 26 janvier 2021 et jusqu'à épuisement du nombre maximum de coureurs.

Une inscription est considérée comme ferme lorsque les documents et le paiement ont été remis à l'organisation. Dans le cas où un document ou le paiement venait à manquer, nous ne pourrions vous garantir une place dans l'épreuve.



TEUR'T RUN TRIP 2021



ARTICLE 4 – ENGAGEMENT

Toute inscription étant ferme et définitive, aucun remboursement ne sera effectué en cas d'erreur d'inscription, d'empêchement pour raison médicale, d'indisponibilité etc.

Chaque participant s'engage à avoir une assurance responsabilité civile, aucune assurance n'est proposée par l'organisation.

Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit.

Toute personne rétrocédant son inscription à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'évènement. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

ARTICLE 5 – TEMPS DE COURSE

Le Teur'T Run Trip n'est pas une course à proprement parlé, il n'y a pas de chronométrage tout au long de l'épreuve, aucune notion de course sur l'épreuve, seule la bonne humeur doit prévaloir.

ARTICLE 6 - CHRONOMETRAGE

Aucun chronométrage lors de l'épreuve.

Etant donné que l'épreuve n'a aucun classement officiel, aucune réclamation ne pourra être faite.

ARTICLE 7 – SECURITE

Le Teur'T Run Trip est une course qui aura lieu sur routes ouvertes. C'est pourquoi chaque équipe devra strictement respecter le code de la route et être détenteur du matériel obligatoire. Si une équipe ne peut présenter l'ensemble de cette liste elle ne pourra prendre le départ.

Toute infraction à ce règlement impliquera la disqualification de l'équipe.

ARTICLE 8 – RAVITAILLEMENT

Aucune zone de ravitaillement solide sur le parcours ne sera mise en place. Le soir et le matin, un ravitaillement simple sera prévu pour reprendre des forces.

Des ravitaillements liquides seront disponibles.

ARTICLE 9 – ASSURANCES

Domage matériel : L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte, ...) subis par les biens personnels des participants, y compris les véhicules, ce même s'il en a la garde. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

ARTICLE 10 – RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Les participants sont tenus d'avoir une attitude respectueuse de l'environnement avant, pendant et après la course et d'utiliser les espaces prévus pour le tri des déchets. L'organisation se réserve le droit de disqualifier une équipe en cas d'abus.



TEUR'T RUN TRIP 2021



ARTICLE 11 – PROTECTION DES DONNEES

Conformément à la loi fédérale sur la protection des données du 19 juin 1992, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

ARTICLE 12 – ANNULATION ET MODIFICATIONS DE L'ÉVÈNEMENT

L'organisation se réserve le droit de changer le programme des courses jusqu'au jour de la course.

Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure (y compris conditions météorologies difficiles) ou pour un motif indépendant de la volonté de l'organisation, un remboursement sera prévu en prenant en considération les frais déjà engendrés.

ARTICLE 13 – DECHARGE DE RESPONSABILITE

Une décharge de responsabilité devra être signée par tous les participants. Aucun concurrent ne pourra courir sans avoir signé cette décharge (voir en annexe).

ARTICLE 14 – ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation à Teur't Run Trip implique l'acceptation expresse par chaque concurrent dudit règlement.



TEUR'T RUN TRIP 2021



**INSCRIPTIONS A RENVoyer AVEC LE REGLEMENT DE 60€ PAR COUREUR ET LA
DECHARGE DE RESPONSABILITE**

TEUR'T RUN TRIP 2021

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Ville :

Code postal :

Année de naissance :

Sexe : H F

Email :@.....

Cadre Réserve à l'organisation

NUMERO EQUIPE

DISTANCE GLOBALE SOUHAITEE MAXIMUM :

ALLURE MOYENNE QUE TU PENSES ETRE CAPABLE DE TENIR SUR LES RELAIS :

.....mn/km

Taille du T-Shirt « FINISHER » : S M L XL

Participe à la course de « **TEUR'T RUN TRIP 2021** »

Date et signature avec mention lu et approuvé

Je déclare avoir remis lors de l'inscription à l'organisation une décharge de responsabilité

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de la course et m'engage à le respecter.

Règlement à effectuer par chèque à l'ordre de « **Association Teur't Run** » ou sur le **Paypal** de l'association. Pour tout autre moyen de paiement, nous contacter.



TEUR'T RUN TRIP 2021



DECHARGE DE RESPONSABILITE

(A joindre obligatoirement à l'inscription)

Je soussigné(e) (Nom, Prénom)

Habitant à

..... (Adresse complète),

déclare dégager de toutes responsabilités l'association Teur'T Run ainsi que les membres du bureau **Bruno Legros, Stéphane Leblond et Xavier Malochet** en cas d'incident de toute nature que ce soit ayant lieu les 12 et 13 juin 2021 au cours de la manifestation « Teur'T Run Trip ».

Cette manifestation ayant lieu sur route ouverte, je m'engage également à respecter le code de la route ainsi que ses usagers.

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom :

Prénom :

Téléphone

Date et signature avec mention lu et approuvé